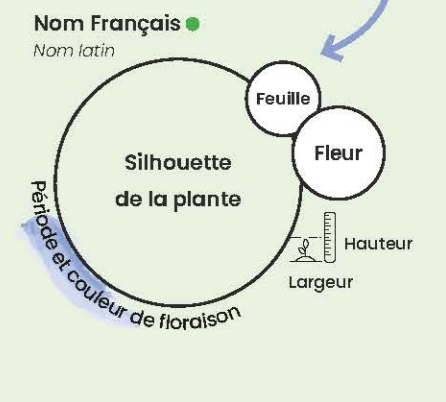


Comment utiliser ce guide :

Voici une sélection non exhaustive de plantes vivaces pouvant être plantées dans les jardins et espaces publics du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. La plupart sont endémiques, c'est-à-dire qu'elles sont naturellement présentes sur notre territoire. Au dos de ce document, vous trouverez quelques astuces pour la composition et l'implantation de vos massifs de vivaces.



- Soleil
- Mi-ombre
- Ombre
- Adaptée aux zones sèches
- Adaptée aux zones humides
- Persistante
- Semi-persistante
- Caduque
- Mélière
- Endémique

Credit photo : ParFO - Fabrice Joachim, Wikimedia - Haron2, Jörg Hempel, Michael Becker, Agnieszka Kwilcien, Dariusz Wymokurzy, Rostok, Barbara Hryniak, Constatin Kostas, H. Zali, Olegial, Robert Fiegus - Faut, Petr Filipov, Krystof Zemanek, Frank Vincent, Dominicus Johannes Bergsma, Xenoska, Przak, Natosha Cieslawa, Michal Langowski, Bert Fransson, Stefan Lehner, Petrus, Benjamin Zwittag, David J. Strong, Maril Bendat, Koralf, Espirat, Christian Fischer, Ryan Hoanet, Anneli Soló

<p>Anémone des bois, de Sylvie ● <i>Anemone nemorosa</i></p> <p>Mars - Avril</p>	<p>Cardamine des prés ● <i>Cardamine pratensis</i></p> <p>Avril - Juin</p>	<p>Céraïste, Oreille de souris ● <i>Cerastium tomentosum</i></p> <p>Mai - Juin</p>
<p>Grande marguerite ● <i>Leucanthemum vulgare</i></p> <p>Mai - Juin</p>	<p>Ibérus toujours vert ● <i>Iberis sempervirens</i></p> <p>Mars - Mai</p>	<p>Tiarelle cordifoliée ● <i>Tiarella cordifolia</i></p> <p>Avril - Juin</p>
<p>Valériane officinale ● <i>Valeriana officinalis</i></p> <p>Mai - Juin</p>	<p>Bugle rampant ● <i>Ajuga reptans</i></p> <p>Mai - Juin</p>	<p>Ancolie commune ● <i>Aquilegia vulgaris</i></p> <p>Mai - Juin</p>
<p>Grande Consoude ● <i>Symphitum officinale</i></p> <p>Avril - Juin</p>	<p>Petite Pervenche ● <i>Vinca minor</i></p> <p>Mars - Mai</p>	<p>Ruine de Rome ● <i>Cymbalaria muralis</i></p> <p>Avril - Sept.</p>
<p>Vipérine commune ● <i>Echium vulgare</i></p> <p>Avril - Août</p>	<p>Centauree noire ● <i>Centaurea nigra</i></p> <p>Mai - Juin</p>	<p>Petite pimprenelle ● <i>Sanguisorba minor</i></p> <p>Mai - Juin</p>
<p>Herniaire glabre ● <i>Herniaria glabra</i></p> <p>Mai - Juin</p>	<p>Euphorbe petit-cyprès ● <i>Euphorbia cyparissias</i></p> <p>Avril - Juin</p>	<p>Ficaire fausse-renoncule ● <i>Ficaria verna</i></p> <p>Mars - Avril</p>
<p>Lotier corniculé ● <i>Lotus corniculatus</i></p> <p>Mars - Juin</p>	<p>Populage des marais ● <i>Caltha palustris</i></p> <p>Avril - Mai</p>	<p>Primevère des jardins ● <i>Primula vulgaris</i></p> <p>Mars - Mai</p>
<p>Hellébore fétide ● <i>Helleborus foetidus</i></p> <p>Janvier - Avril</p>	<p>Lierre ● <i>Hedera helix</i></p> <p>Sept. - Oct.</p>	<p>Prêle des rivières ● <i>Equisetum fluviatile</i></p> <p>Mai - Sept.</p>

<p>Achillée millefeuille ● <i>Achillea millefolium</i></p> <p>Juil. - sept.</p>	<p>Camomille romaine ● <i>Chamaemelum nobile</i></p> <p>Juil. - Août</p>	<p>Epiaire droite ● <i>Stachys recta</i></p> <p>Jun - sept.</p>
<p>Campanule à feuilles rondes ● <i>Campanula rotundifolia</i></p> <p>Jun - Oct.</p>	<p>Campanule gantelée ● <i>Campanula trachelium</i></p> <p>Jun - août</p>	<p>Campanule des murailles ● <i>Campanula portenschlagiana</i></p> <p>Jun - sept.</p>
<p>Sauge verticillée ● <i>Salvia verticillata</i></p> <p>Jun - Nov.</p>	<p>Armérie maritime ● <i>Armeria maritima</i></p> <p>Mai - sept.</p>	<p>Bugrane épineuse ● <i>Ononis spinosa</i></p> <p>Jun - Août</p>
<p>Crucianelline du Caucase ● <i>Phacelia stylosa</i></p> <p>Mai - sept.</p>	<p>Digitale pourpre ● <i>Digitalis purpurea</i></p> <p>Juin - Août</p>	<p>Epiaire de Byzance ● <i>Stachys byzantina</i></p> <p>Jun - Août</p>
<p>Lychnis fleur-de-coucou ● <i>Lychnis fls-cuculi</i></p> <p>Mai - Juin</p>	<p>Origan ● <i>Origanum vulgare</i></p> <p>Jun - Août</p>	<p>Rose trémière ● <i>Alcea rosea</i></p> <p>Jun - Oct.</p>
<p>Verveine officinale ● <i>Verbena officinalis</i></p> <p>Jun - Oct.</p>	<p>Bleuet des moissons ● <i>Cyanus segetum</i></p> <p>Jun - Août</p>	<p>Myosotis des marais ● <i>Myosotis scorpioides</i></p> <p>Jun - Jul.</p>
<p>Linaira commune ● <i>Linaria vulgaris</i></p> <p>Mai - Oct.</p>	<p>Millepertuis commun ● <i>Hypericum perforatum</i></p> <p>Jul. - sept.</p>	<p>Pigamon jaune ● <i>Thalictrum flavum</i></p> <p>Jun - Jul.</p>
<p>Renoncule âcre ● <i>Ranunculus acris</i></p> <p>Mai - sept.</p>	<p>Tanaisie commune ● <i>Tanacetum vulgare</i></p> <p>Jul. - Oct.</p>	<p>Vulnéraire commune ● <i>Anthyllus vulneraria</i></p> <p>Jun - sept.</p>

Credit photo : ParFO - Fabrice Joachim, Wikimedia - Haron2, Jörg Hempel, Michael Becker, Agnieszka Kwilcien, Dariusz Wymokurzy, Rostok, Barbara Hryniak, Constatin Kostas, H. Zali, Olegial, Robert Fiegus - Faut, Petr Filipov, Krystof Zemanek, Frank Vincent, Dominicus Johannes Bergsma, Xenoska, Przak, Natosha Cieslawa, Michal Langowski, Bert Fransson, Stefan Lehner, Petrus, Benjamin Zwittag, David J. Strong, Maril Bendat, Koralf, Espirat, Christian Fischer, Ryan Hoanet, Anneli Soló

LES PETITS CONSEILS DU JARDINIER :

La végétation spontanée peut s'associer avec l'esthétique du massif en devenir. Ces plantes **poussent naturellement sur place**, vous pouvez être sûr qu'elles sont adaptées aux conditions locales. N'hésitez donc pas à en conserver dans vos aménagements.

Les plantes locales, déjà présentes dans notre région, peuvent être replantées dans le jardin. En revanche, il est préférable d'éviter de planter des **espèces exogènes*** à proximité directe des milieux naturels afin de limiter les risques de propagation incontrôlée.

* **Exogène** : espèce introduite par l'Homme sur un territoire.

Acheter ses plantes directement en **pépinière** permet de bénéficier de conseils **avisés**. L'idéal est de choisir une pépinière qui produit localement. Les végétaux sont ainsi acclimatés au sol et au climat du site de plantation. Pour cela, vous pouvez vous orienter vers les pépiniéristes membres des réseaux comme Les Artisans du Végétal, ou Végétal local, qui garantissent une production de proximité.

Les Artisans du Végétal



COMMENT COMPOSER SON MASSIF DE VIVACES ?

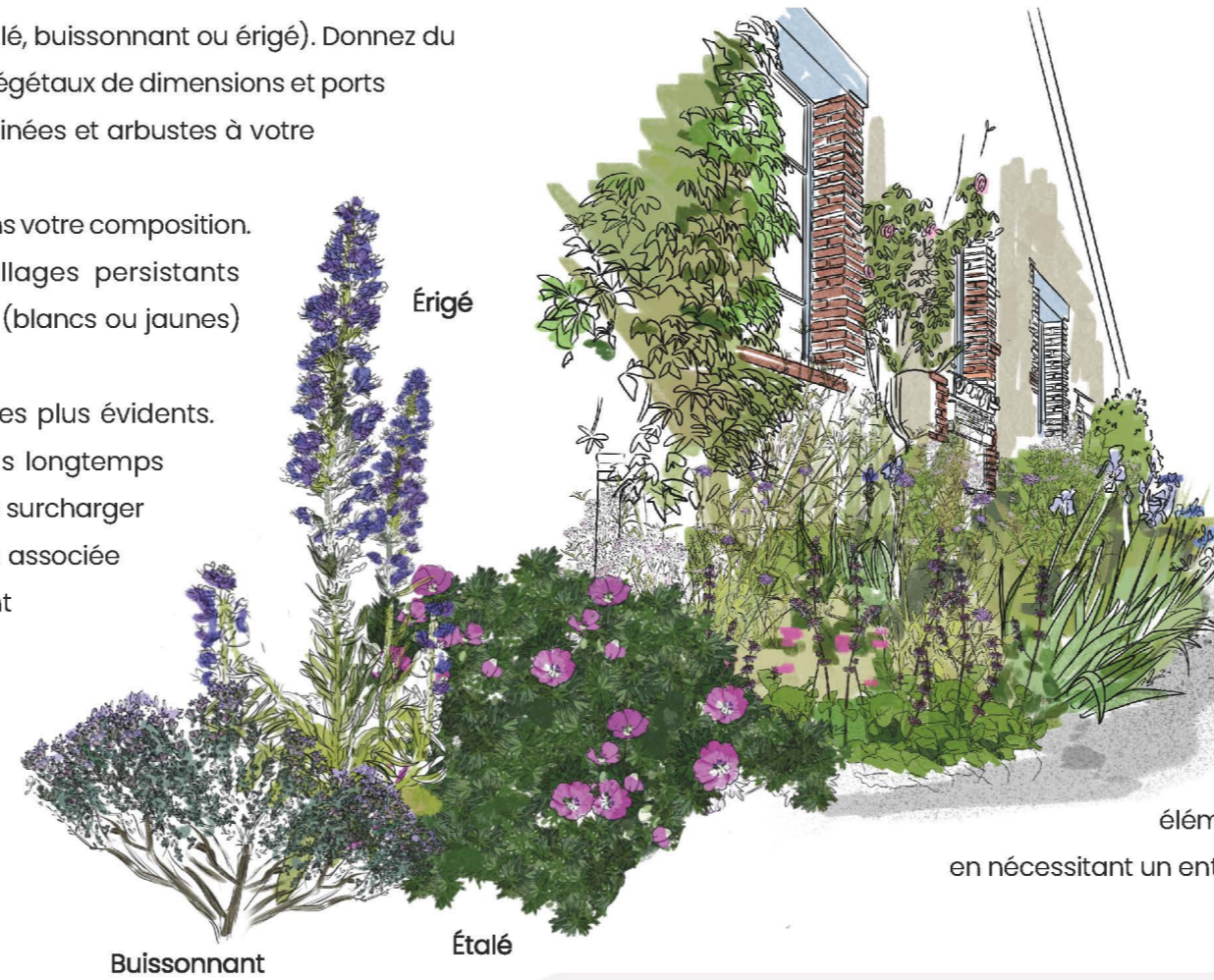
Un massif de vivaces se compose d'un mélange d'espèces. Le choix du mélange se fait selon plusieurs critères. Tout d'abord, assurez-vous de sélectionner des espèces adaptées à la zone de plantation (ensoleillement et besoins en eau notamment). Dans un second temps, recherchez un intérêt esthétique tout au long de l'année. Voici les principales caractéristiques recherchées chez un végétal :

• **Son port** : Correspond à la forme générale de la plante (couvre-sol, étalé, buissonnant ou érigé). Donnez du rythme à votre massif en variant les hauteurs. Pour cela, jouez avec des végétaux de dimensions et ports variés. Pour une plus grande richesse, n'hésitez pas à intégrer des graminées et arbustes à votre composition.

• **Son feuillage** : Prenez en compte la diversité des formes de feuillages dans votre composition. Les plantes au feuillage coloré complètent les floraisons, les feuillages persistants maintiennent un intérêt ornemental durant l'hiver et les feuillages clairs (blancs ou jaunes) apportent lumière et légèreté à l'ensemble.

• **Sa floraison** : La couleur et la période de floraison sont les critères les plus évidents. L'objectif de la composition est d'obtenir une floraison qui dure le plus longtemps possible dans l'année. Une harmonie peut être recherchée en évitant de surcharger un même massif avec des teintes trop variées. Une couleur dominante associée à sa couleur complémentaire (ou une complémentaire tertiaire) créent un effet réussi. Les camaïeux sont efficaces pour créer une ambiance particulière. Les teintes peuvent évidemment évoluer au fil des saisons. Les fleurs blanches allègent la composition et mettent en valeur les autres couleurs. Il existe souvent des variétés d'une même plante de couleurs différentes.

• **Les cinq sens** : Un massif ne s'apprécie pas qu'avec la vue. Les fleurs odorantes apportent un plus lorsqu'elles sont présentes avec parcimonie, mais pas plus d'une espèce à la fois. Les plantes officinales et aromatiques sont également les bienvenues.



ET POURQUOI NE PAS REMPLACER LES PELOUSES INUTILISÉES ?

Remettre en question la dominance du gazon

Une part importante de nos jardins et des espaces publics est engazonnée. Ces surfaces nécessitent un entretien important et régulier alors qu'elles n'ont pas toujours d'usage défini. Pourquoi ne pas en planter une partie avec des plantes couvre-sols ? Cette option présente plusieurs intérêts :

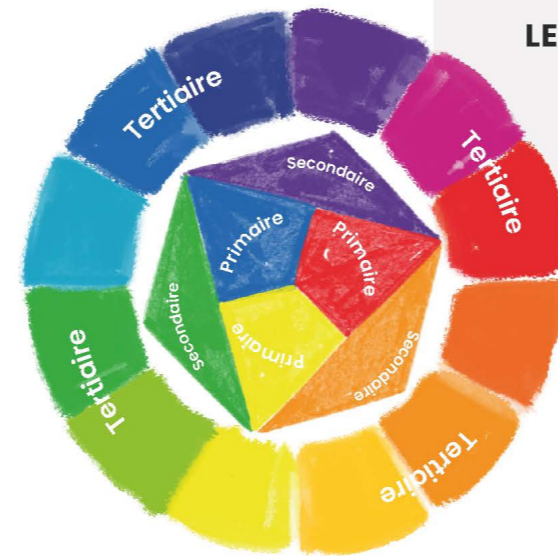
- Nécessite peu d'entretien,
- Evolue au fil des saisons (floraison, volumes...),
- Structure l'espace,
- S'adapte aux différentes situations : plein soleil ou ombragée,
- Garde l'humidité du sol et ne jaunit pas en été,
- Crée des zones de refuge pour la biodiversité.

C'est également une solution envisageable pour les espaces publics dont l'entretien peut être une charge importante pour les communes comme les cimetières ou les trottoirs par exemple. La plantation de massifs de vivaces et couvre-sols peut se combiner à la mise en place d'une fauche raisonnée ou tardive via un plan de gestion différenciée. Les différents éléments se mettront ainsi en valeur mutuellement, tout en nécessitant un entretien moins régulier et un arrosage restreint.

Exemple de composition végétale

Voici un exemple de composition pour un massif de vivaces et son évolution au printemps et en été.

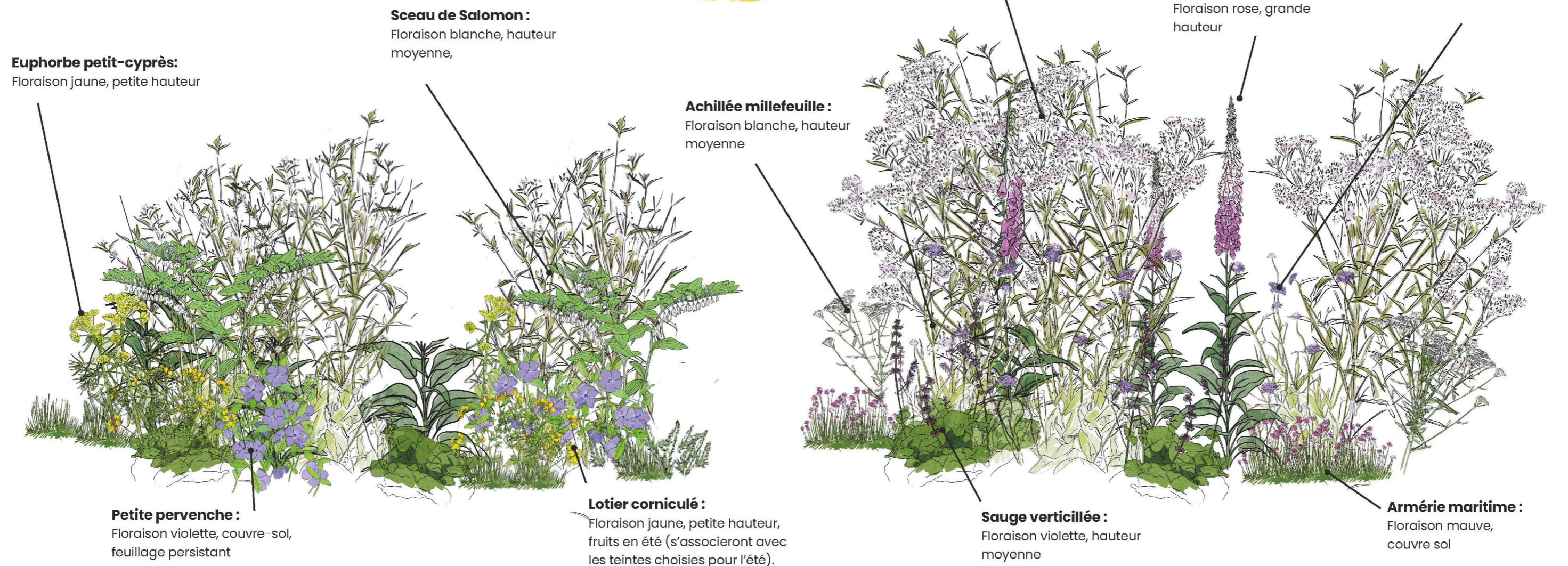
Printemps : un fleurissement majoritairement jaune avec sa teinte complémentaire violette



LE CERCLE CHROMATIQUE AIDE À TROUVER LES ACCORDS DE COULEURS :

- Les teintes complémentaires sont les couleurs opposées comme le jaune et le violet
- Un camaïeu regroupe plusieurs couleurs proches comme différentes nuances de rose, mauve et violet.

Été : Un fleurissement en camaïeu de rose à violet



Euphorbe petit-cyprès : Floraison jaune, petite hauteur

Sceau de Salomon : Floraison blanche, hauteur moyenne,

Achillée millefeuille : Floraison blanche, hauteur moyenne

Petite pervenche : Floraison violette, couvre-sol, feuillage persistant

Lotier corniculé : Floraison jaune, petite hauteur, fruits en été (s'associeront avec les teintes choisies pour l'été).

Saugue verticillée : Floraison violette, hauteur moyenne

Armérie maritime : Floraison mauve, couvre sol

Eupatoire chanvrine : Floraison rose, grande hauteur

Digitale pourpre : Floraison rose, grande hauteur

Knautie des champs : Floraison violette, hauteur moyenne



Pourquoi planter des vivaces ?

Une plante vivace est une herbacée pérenne qui demeure en place pendant plusieurs années, sans nécessité de la replanter. Un massif de plantes vivaces présente plusieurs intérêts :

• **Economique** : un peu de taille et de nettoyage du massif en fin de saison suffisent à en conserver la structure. Les besoins en désherbage et renouvellement du paillage diminuent avec le temps et le développement du massif. Le temps et le coût nécessaires au renouvellement d'un massif de plantes annuelles sont ainsi drastiquement réduits.

• **Ecologique** : il ne nécessite pas de travail du sol une fois planté et constitue à terme un couvert végétal pérenne ce qui en fait un refuge pour la biodiversité. De plus, la plupart des vivaces sont des espèces mellifères (plantes à fleur).

• **Ornemental** : un massif bien constitué présente un intérêt esthétique toute l'année en alternant floraisons, fructification et feuillages ornementaux.

Ce guide présente une liste de plantes vivaces naturellement présentes sur le territoire pour la plupart. Certaines peuvent être difficiles à trouver dans les pépinières traditionnelles. Il est toutefois possible de se fournir chez les producteurs de plants agricoles ou producteurs de graines (ADASMS à Rives Deroises par exemple). Pour les espèces importées, il est important d'éviter les espèces exotiques envahissantes (espèces introduites par l'Homme et dont la présence sur un territoire représente une menace pour les écosystèmes).

Nous contacter

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc 10220 Piney
+33 (0)3 25 43 38 88
contact@pnr-foret-orient.fr
www.pnr-foret-orient.fr

FB : Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Insta : #pnrf

Les principaux financeurs du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient



Troyes Champagne Métropole et les 58 communes du Parc